



ESPACE EN
MIDI-PYRENEES

Plan Spatial Régional

PLAN SPATIAL REGIONAL de Midi-Pyrénées

Résumé

Le présent « Plan spatial régional » de Midi-Pyrénées, définit les axes de stratégie communs aux acteurs du spatial présents en Midi-Pyrénées. Leur signature atteste de leur adhésion à ce plan, c'est-à-dire de leur volonté de participer et d'aider au développement et à la promotion de l'activité spatiale de la région. Ce plan restera ouvert à la signature de tout acteur régional qui souhaite y participer.

Si la place de la région dans le développement de systèmes orbitaux est incontestable, elle reste néanmoins à conforter dans un contexte de concurrence internationale toujours plus vive.

Par contre dans le secteur de l'utilisation des systèmes spatiaux, dont tout le monde s'accorde à penser qu'il s'agit en fait de loin du marché le plus important dès aujourd'hui mais aussi le plus apte à offrir demain des perspectives de croissance, les acteurs spatiaux de la région doivent s'attacher à prendre une place beaucoup plus importante que celle occupée actuellement.

Les groupes de travail constitués en 2006 ont présenté leurs analyses et recommandations au cours d'un Atelier « Espace en Midi-Pyrénées » réunissant l'ensemble des acteurs du Spatial de Midi-Pyrénées le 12 janvier 2007. Le « Plan Spatial Midi-Pyrénées », objet du présent document, synthétise les analyses et actions convenues à cette occasion.

Le plan vise à développer l'activité spatiale de la région à travers 4 champs d'action prioritaires :

- ▶ Conforter la place de la région en matière de développement de systèmes orbitaux (satellites et segments sol associés),
- ▶ Développer les utilisations du spatial et faire en sorte que la région soit un fournisseur significatif de services et outils (équipements, logiciels) nécessaires à l'utilisation des segments spatiaux,
- ▶ Améliorer la diffusion des « produits » spatiaux (au sens très large, allant de l'enseignement et la formation à la commercialisation de terminaux et services) développés par les acteurs de la région,
- ▶ Préparer au mieux le futur tant en matière de services et de technologies que pour le développement des compétences et de la formation.

SOMMAIRE

Introduction

1. Objectifs du plan

- 1.1. Renforcer les compétences et le savoir faire des acteurs du spatial
- 1.2. Renforcer le rayonnement de la région
- 1.3. Assurer le développement de l'emploi dans le secteur

2. Axes stratégiques

- 2.1. Améliorer la compétitivité et la notoriété des acteurs régionaux du spatial
- 2.2. Développer les applications et les services du spatial
- 2.3. Assurer la pérennité et la continuité des données issues des satellites
- 2.4. Préparer le développement de nouveaux produits (systèmes spatiaux, instruments)

3. Plan d'actions : programme d'actions détaillées et plan de communication

4. Organisation

Introduction

La région Midi-Pyrénées peut, à juste titre, être considérée comme la capitale spatiale européenne pour les satellites et leurs applications. La région rassemble en effet un ensemble unique de moyens industriels, de recherche et de formation. Le nombre d'emplois générés par la filière spatiale en Midi-Pyrénées, est estimé de 9 à 12 000. Cela représente environ la moitié des effectifs nationaux et le quart des effectifs européens du spatial. Les sites les plus importants sont celui du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) à Toulouse avec un effectif de 1800 personnes, de Thalès Alenia Space avec 2200 personnes et EADS Astrium avec 2000 personnes.

2 à 3000 personnes sont en outre présentes dans les laboratoires de recherche et quelques milliers dans les PME, PMI et sociétés de service et d'ingénierie.

La recherche publique dans ce domaine est en effet très développée, notamment au travers de laboratoires de l'Université Paul Sabatier et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) (laboratoires de l'Observatoire Midi-Pyrénées - OMP, du Centre d'Elaboration de Matériaux et d'Etudes Structurales - CEMES, du Centre Interuniversitaire de Recherche et d'Ingénierie des Matériaux - CIRIMAT, du Laboratoire d'Architecture et d'Analyse des Systèmes - LAAS, de l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse - IRIT, ...), de l'Office National d'Etudes et Recherches Aérospatiales - ONERA, de l'institut de médecine et de physiologie spatiales - MEDES, du Centre National de Recherches Météorologiques – CNRM, du laboratoire coopératif en Télécommunications Spatiales et Aéronautiques – TeSA, ...

L'enseignement supérieur dans le domaine spatial est très présent en région dans la formation universitaire et dans les Écoles d'ingénieurs et de Commerce.

Les agences régionales de développement, Midi-Pyrénées Expansion (MPE) et Midi-Pyrénées Innovation (MPI) participent également à cette dynamique par leurs travaux de structuration et dynamisation du territoire, ainsi que par l'aide à l'innovation.

Une dynamique très forte anime actuellement le domaine de l'espace due tant à des initiatives régionales, que nationales et même européennes. Les institutions locales participent à plusieurs projets de l'Union Européenne (ERA-STAR, CIVITAS/MOBILIS, ...). Des dynamiques lancées au niveau national trouvent un écho très favorable en région : c'est le cas du pôle de compétitivité à vocation mondiale Aerospace Vallée et du Réseau Thématique de Recherche Avancée – RTRA « Sciences et Technologies pour l'Aéronautique et l'Espace ».

Par ailleurs, la Région Midi-Pyrénées est à l'initiative du réseau NEREUS « réseau des régions européennes utilisatrices des technologies spatiales ». Le premier objectif de ce réseau est de permettre à ses membres d'exprimer leurs besoins et d'échanger des pratiques sur l'utilisation des services spatiaux. Ce réseau a aussi pour fonction d'engager un dialogue avec la Communauté Européenne sur la définition de la politique spatiale.

La région Midi-Pyrénées est également positionnée dans les programmes phare européens, tels que GNSS (Global Navigation Satellite System – Système Global de Navigation par

satellites) avec EGNOS et Galileo, ainsi que GMES (Global Monitoring For Environment and Security – Surveillance globale pour l’environnement et la sécurité) dans lequel de nombreux acteurs régionaux sont impliqués et notamment le GIP Mercator Océan et le GIP Médias-France.

Tout ceci nécessite une organisation et une mise en cohérence des actions de tous les acteurs régionaux du spatial : industrie, recherche, formation, organismes et institutions locales.

1. Objectif du plan

L'objectif du plan est de conforter la région dans son rôle de leader européen de l'Espace. Ce plan est un cadre indispensable à la coordination d'actions d'envergure visant à renforcer les compétences, le savoir-faire et le rayonnement des acteurs de la région Midi-Pyrénées au niveau national et international. Il contribue ainsi au développement de l'emploi dans le secteur.

Ce plan est cohérent avec les politiques régionales, nationales et européennes en matière d'enseignement, recherche et développement industriel et bien entendu en matière de politique spatiale. Il est tenu compte dans ce plan des actions décidées et financées par ailleurs (pôles, RTRA, AII, ANR, Politique spatiale européenne ...).

1.1. Renforcer les compétences et le savoir faire

Compétences et savoir-faire sont essentiels pour concevoir des produits innovants et de qualité, ainsi que pour améliorer les performances et prix des produits existants. Compétence et savoir-faire sont un vecteur essentiel du développement des entreprises notamment dans les technologies de pointe.

Ceci se traduit par un besoin d'investissement fort en matière de formation initiale et continue prenant en compte les besoins futurs de l'industrie et de la recherche.

1.2. Renforcer le rayonnement

La région Midi Pyrénées a acquis une réputation mondiale dans l'Aéronautique. Elle se doit d'affirmer le même niveau de réputation pour l'Espace, notamment par la promotion des entreprises du secteur, surtout des PME-PMI, des laboratoires de recherche et des organismes de formation. Il s'agit de faire connaître aussi largement que possible l'offre de produits et services disponibles en Midi-Pyrénées

Ce rayonnement ainsi que la qualité de vie en Midi-Pyrénées permettront également d'attirer les meilleurs personnels (ingénieurs, chercheurs, enseignants) et les meilleures entreprises en les incitant à s'installer dans la région sachant qu'ils y trouveront un environnement favorable à leur développement.

1.3. Assurer le développement de l'emploi dans le secteur

Ainsi, renforcer les compétences et le savoir faire des entreprises de la région et augmenter leur rayonnement contribueront largement au développement de l'emploi dans le secteur en Midi Pyrénées.

Il est donc nécessaire de veiller à l'accueil et à l'accompagnement des nouvelles entreprises (start-up, essaimage, implantation d'entreprises extérieures à la région), notamment pour l'acquisition d'affaires et la réalisation de nouveaux produits, par la mise en place de structures dédiées dans le domaine spatial.

Le développement de l'emploi passe aussi par l'assistance aux entreprises et établissements déjà installés dans leur conquête de nouveaux marchés.

2. Axes stratégiques

Quatre axes stratégiques ont été retenus pour répondre à ces objectifs :

2.1. Améliorer la compétitivité et la notoriété des acteurs régionaux du spatial

La période initiale du développement du spatial a été celle de la mise en place des systèmes spatiaux, infrastructures nécessaires à leur conception, production et exploitation. L'enjeu actuel est de satisfaire les besoins de la société en développant de nouvelles applications et de nouveaux services s'appuyant sur de nouveaux moyens satellitaires intégrés dans des systèmes plus vastes. Ces applications génèrent des besoins nouveaux qui nécessitent d'améliorer les performances des systèmes spatiaux. Ces améliorations permettront à leur tour l'émergence de nouvelles applications et ainsi d'entretenir un cercle vertueux.

La période actuelle est donc celle du développement du marché de l'utilisation des systèmes spatiaux, seuls ou en synergie avec des systèmes au sol. La compétition internationale sur les marchés est la règle générale et les acteurs de Midi-Pyrénées doivent améliorer leur offre tant en terme de performance et de gamme qu'en terme de prix et de qualité de service. Ils doivent aussi renforcer leur présence sur le terrain international et, par voie de conséquence, leur notoriété.

Tout doit donc être fait pour aider le développement commercial et la promotion des acteurs et produits de la région.

2.2. Développer les applications et les services du spatial

Désormais chacun est conscient de l'importance du spatial pour la météorologie, les télécommunications, la diffusion et distribution de télévision, la recherche et le sauvetage, le positionnement, la connaissance et la gestion des ressources terrestres ainsi que de l'environnement. Il reste cependant à développer bien d'autres applications, à les faire connaître et apprécier, à former les utilisateurs et à améliorer les services pour les rendre plus proches des besoins et demandes à satisfaire.

Il ne suffit plus désormais de maîtriser la réalisation et l'exploitation de systèmes de lancement et de systèmes orbitaux, il faut aussi être parmi les meilleurs dans la performance, la qualité, le coût des services rendus. Enfin, il faut développer l'emploi de ces systèmes.

L'Europe offre dans de très nombreux domaines les produits spatiaux parmi les meilleurs, mais doit se développer dans l'utilisation et la commercialisation des services proposés. Dans ce contexte, Midi Pyrénées occupe une place privilégiée et dispose de nombreux atouts.

Ce plan a pour vocation de soutenir les moyens de développer les applications et les services utilisant les systèmes spatiaux, en particulier :

- la formation initiale et continue,

- l'amélioration des produits,
- la mise en place de démonstrations (démonstrateurs de services opérationnels ciblés, territoires d'expérimentation ...),
- la promotion des offres de produits et services auprès des fournisseurs et utilisateurs.

2.3. Assurer la pérennité et la continuité des données issues des satellites

Les données, produits et images dérivés des satellites nécessitent pour certaines applications d'être conservés sur de longues périodes. En effet, les évolutions naturelles ou liées à l'activité humaine, sont souvent lentes et variables ; elles ne peuvent être mesurées avec précision qu'en comparant des mesures ou observations faites à de nombreuses années d'écart ou en continu : évolution de l'occupation du sol, des climats, des courants marins ... L'une des difficultés est d'en assurer la conservation tout en maintenant la capacité de les lire et les comprendre au cours du temps. L'expérience des acteurs de la région dans cette matière est considérable : images Spot de la terre, données météorologiques, océanographiques ou atmosphériques. L'entretien et le développement des bases de données mais aussi des compétences, méthodes et outils relatifs à cette activité, doivent être poursuivis en région.

En outre, pour assurer la pérennité et le développement des services utilisateurs de données spatiales, il est tout autant indispensable d'assurer la continuité des mesures sur de longues périodes par le renouvellement programmé des infrastructures spatiales : satellites, instrumentation, moyens sol. Les acteurs régionaux doivent être présents sur ces marchés de renouvellement et être mobilisés pour maintenir et consolider leurs avantages compétitifs en vue du développement des nouvelles générations.

2.4. Préparer le développement de nouveaux produits (systèmes spatiaux, instruments)

Recherche et développement, innovation et créativité, et plus généralement toutes les activités de préparation du futur sont essentielles à la conception et à la conduite de nouvelles missions spatiales ainsi qu'à une utilisation et valorisation plus efficace des produits qu'elles suscitent. Les acteurs spatiaux de la région entendent continuer à progresser et sont convaincus de l'importance de ces activités de préparation du futur dont on sait qu'elles sont parmi les investissements publics et privés les plus rentables.

Le développement de nouveaux produits, tant au niveau des infrastructures spatiales, que de leur utilisation, passe par exemple par :

- une bonne compréhension des besoins individuels et collectifs (ou sociétaux), latents ou exprimés,
- la formation des femmes et des hommes aux technologies et métiers de demain,

- la mise en place des méthodes et outils nécessaires aux activités de demain.
- le développement des technologies clés ouvrant la voie à la faisabilité de ces produits futurs.

« Le futur est plus à inventer qu'à découvrir » ...

3. Plan d'actions : programme d'actions détaillées et plan de communication

Pour répondre aux 4 axes stratégiques définis ci-dessus, un programme d'actions détaillées sera établi pour couvrir les aspects suivants :

- dans le domaine de l'ingénierie, les acteurs spatiaux de la région s'attacheront à développer et mettre en place des outils et méthodes de travail en commun en particulier dans les domaines de l'ingénierie collaborative, la définition et validation de nouveaux standards, la mise en œuvre de plates-formes pour le développement et la validation d'applications et de services.

- dans le domaine de la recherche, les efforts de coordination et de structuration du tissu des laboratoires et organismes de recherche publics et privés, en particulier en ce qui concerne les développements technologiques, seront poursuivis. La préparation du long terme fera l'objet d'une attention particulière, au sein d'une équipe de prospective spatiale qui devra identifier les techniques-clefs et les technologies capacitantes pour créer les conditions des succès futurs. Le plan spatial doit aider à développer les activités de recherche fondamentale et appliquée notamment dans le domaine des sciences de l'univers et de l'environnement. Il serait en outre intéressant de capitaliser et diffuser le savoir scientifique et technique par le biais d'un Centre de Documentation Scientifique et Technique du Spatial accessible à tous les acteurs de la région.

- en ce qui concerne la formation, il conviendra de consolider une offre de formation la plus complète possible et la plus cohérente avec les besoins évolutifs de l'industrie et de la recherche. Cela concerne aussi bien la formation initiale, qui doit permettre d'attirer les jeunes vers le secteur spatial, que la formation continue. S'appuyant sur les capacités régionales, l'offre de formation à l'utilisation des systèmes spatiaux et à leurs applications devra être développée et ouverte très largement aux utilisateurs à travers le monde. L'attractivité de la région devra être développée en direction des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers.

- face à la montée de la concurrence de nouveaux pays à fort développement économique, il est essentiel que les acteurs de la région s'organisent pour développer, valoriser et favoriser la commercialisation de produits innovants qui seront la garantie du maintien et du développement de la compétitivité et le moteur de la croissance. Au-delà de la nécessaire démonstration et promotion des innovations et des produits, il conviendra d'exploiter les implantations sur les marchés déjà acquis et partager les informations sur les nouveaux marchés porteurs.

- il convient par ailleurs **d'organiser et de structurer le tissu industriel**, notamment celui des PME/PMI afin d'offrir une meilleure lisibilité et un point de contact privilégié des grands donneurs d'ordres et des organismes de formation et de recherche. Cette structuration pourra prendre des formes diverses, notamment pour mutualiser des moyens et ressources rares pour les PME (tels que moyens de calcul ou de simulation, réseaux d'experts, ...) et pour la mise en place d'aides à l'acquisition d'affaires ou au développement de produits.

- la région doit être le pôle d'attraction de ceux qui cherchent une implantation pour leur activité en liaison avec le spatial. Il faudra donc **soutenir l'accueil, la création et le développement d'entreprises nouvelles**. Il conviendra de s'appuyer sur l'image forte de la région en ce qui concerne l'environnement économique, scientifique et technologique, les dispositifs d'aides inclus dans la nouvelle politique économique régionale et le cadre de vie.

- enfin il sera nécessaire de **développer et structurer des communautés d'utilisateurs des applications spatiales**, notamment liées à Galileo, GMES et au secteur des télécommunications. Un véritable partenariat avec les utilisateurs permettra d'obtenir une adaptation régulière de l'offre de systèmes et services spatiaux et une meilleure satisfaction des demandes exprimées ou latentes. Les acteurs de la région s'attacheront en particulier à soutenir des projets pilotes servant de référence pour une communauté d'utilisateurs et à assurer la formation de ces derniers.

Un programme d'actions détaillé précisera pour chacune de ces propositions, les objectifs et l'organisation mise en place pour la mener à bien et en assurer le suivi.

Pour assurer le succès de ce plan, il faudra développer des actions de communication adaptées aux objectifs poursuivis. La communication sera déclinée selon trois axes principaux :

- **favoriser la communication et les échanges entre les acteurs** : les acteurs régionaux du spatial doivent mieux se connaître et mieux communiquer sur leurs activités et leurs besoins, notamment en ce qui concerne les PME/PMI. Il conviendra de s'appuyer sur les CCT (Centres de Compétences Techniques) et la Journée R&T mis en place par le CNES, ainsi que sur d'autres initiatives qui pourraient être envisagées, telles que l'organisation de petits déjeuners spatiaux. La tenue régulière d'un Atelier « Espace en Midi-Pyrénées », rassemblant les acteurs de la région, permettra de faire périodiquement un bilan des actions et d'actualiser le Plan Spatial Régional.

- **développer le rayonnement de la région à l'international** : il s'agit dans cette démarche de mieux faire connaître aux acteurs et aux clients du secteur spatial et de ses applications, les activités et compétences régionales, dans l'optique de contribuer au développement économique et à la création d'emploi. Attirer les acteurs extérieurs passe par l'organisation régulière de manifestations scientifiques et techniques internationales de grande renommée, permettant d'accroître la notoriété de la région, de développer son image et d'établir des contacts professionnels. En complément, il sera intéressant de pérenniser l'organisation d'un grand colloque centré sur les applications spatiales. D'autre part, les acteurs régionaux devront développer leur participation aux grands salons et aux grands congrès et

conférences qui se tiennent à travers le monde. Le réseau des régions européennes utilisatrices des technologies spatiales, dont le lancement est à l'initiative du Conseil Régional Midi-Pyrénées, doit être un outil de rayonnement au service des acteurs de la région.

- **structurer la communication externe** : La région dispose des compétences, des structures et des lieux qui permettent de diffuser la connaissance des activités spatiales et des applications vers diverses catégories de personnes :

- les politiques et les responsables des collectivités territoriales, qui doivent trouver dans les applications spatiales des aides à la décision ;
- les étudiants et les scolaires, qu'il convient d'attirer vers les carrières scientifiques et techniques et de former aux débouchés du secteur spatial ;
- le grand public, qui définit la demande sociétale pour de nouveaux et meilleurs services.

L'organisation chaque année d'une manifestation grand public sur un thème générique ou d'actualité est une réponse possible. Pour assurer la cohérence des propositions et des actions, une coordination s'avère nécessaire entre tous les intervenants dans ce domaine.

Pour mener à bien ces actions de communication et en assurer la cohérence, il conviendra que le « Groupe Communication » élabore **un plan de communication** plus détaillé et en assure la mise en œuvre et le suivi.

4. Organisation

Prenant la suite du comité de pilotage qui a conduit la préparation de la deuxième édition de l'atelier « Espace en Midi-Pyrénées » du 12 janvier 2007, un comité sera mis en place pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions de ce plan.

Ce Comité de Suivi adoptera le programme d'actions détaillées et le plan de communication de ce plan spatial régional.

Il se réunira régulièrement et assurera la liaison entre tous les acteurs ainsi que la cohérence entre les diverses actions entreprises.

Le Comité de Suivi rendra compte de l'avancement des actions et pourra proposer de nouvelles orientations stratégiques lors des Ateliers Espace en Midi-Pyrénées.

La composition du Comité de Suivi sera décidée d'un commun accord entre les signataires du présent plan.

NB : Ce plan a été rédigé par un groupe de rédacteurs issus d'organismes régionaux (EADS Astrium, CNES, Thales Alenia Space, Conseil Régional, Conseil Economique et Social Régional, INTESPACE, PULSAR INNOVATION, ISAE). Il a été alimenté par le travail de 3 commissions qui se sont réunies tout au long de l'année 2006 (Industrie, Formation, Communication). Ces commissions réunissaient des représentants de l'industrie, groupes et PME/PMI, du monde de la Recherche, de la Formation, et des institutions locales et régionales.

Annexe : Exemples d'Actions de coopération

1) Actions déjà engagées

- **Axe : Améliorer la compétitivité et la notoriété des Acteurs régionaux du spatial**
 - o Lancement de NEREUS « Réseau des régions européennes utilisatrices des technologies spatiales » en fin 2007
 - Acteur principal : Conseil Régional Midi-Pyrénées
 - o Création du MASTER Européen « Space Exploration and Development Systems (SEEDS) » entre l'ISAE et les Universités de Turin et de Brême
 - Acteurs : ISAE, CNES, Thales Alenia Space, EADS Astrium, OMP, ...
- **Axe : Développement des applications et services du spatial**
 - o Proposition de développement de 2 plates-formes de moyens mutualisés autour de la navigation (Navigation Valley) et des télécommunications (Cesars), déjà labellisées par le pôle Aerospace Vallée ainsi qu'un projet global autour de la navigation incluant notamment une plateforme de R& D et une zone d'expérimentation (Toulouse Open)
 - Acteurs : Collectivités locales, CNES, Thales Alenia Space, EADS Astrium, Aerospace Valley, RTRA « STAE », le groupement de PME CECILE, Telespazio, ISAE, ESC Toulouse, LAAS ...
 - o Proposition d'une action structurante pour le développement de services en observation de la terre « Planète Vivante »
 - Acteurs : Collectivités locales, Aerospace Valley, Infoterra, CNES, CLS, CNRM, OMP, Mercator-océan, ...
 - o Projet d'un Incubateur dédié aux applications de la navigation, des télécommunications et de l'observation de la Terre (Neostar) : les objectifs sont de focaliser la création d'entreprises innovantes sur le territoire du pôle et d'attirer de nouvelles activités économiques du secteur aval grâce à des moyens différenciateurs en amorçant notamment des dispositifs financiers d'aide à la création d'emplois sur les phases amont des processus d'incubation.
 - Acteurs : Incubateur Midi-Pyrénées, CNES, EADS Astrium, Thales Alenia Space, Aerospace Valley, Conseil Général 31, ...
 - o Services Observation de la Terre océanographie, agro-environnemental, qualité de l'air, risques naturels ... : mise en place de l'action structurante Planète Vivante recherche, industrie, agences, institutionnels, formation regroupant :
 - une feuille de route pluriannuelle par thématique un plan de mise en œuvre par feuille de route avec des projets:
 - de développement de nouveaux services : qualité air, agriculture de précision, aval hauturier, cartographie des zones à risques,...

- de territoires de mise en œuvre et de démonstrateurs à l'échelle pour le test et validation des services avec les utilisateurs,
- de moyens ou plateaux, facilitant l'accès des PME aux données et services pour décupler l'utilisation opérationnelle de ces services sur le territoire et à l'export,
- de formation professionnelle sur l'apport du spatial aux services de gestion de l'environnement et sécurité

Acteurs : Collectivités locales, Aerospace Valley, Infoterra, CNES, CLS, CNRM, OMP, Mercator-Océan, ...

- Actions de formation :
 - Projet de formation professionnelle du DAS TVE d'Aerospace Valley
 - Acteurs : Aerospace Valley, Magellium, Spot Image, IAS, CNES, EADS Astrium, Thales Alenia Space,

- **Domaine : Formation**

- Initialisation d'un catalogue des métiers du spatial et d'un catalogue des formations dans le domaine spatial en français et en anglais
 - Acteurs : ISSAT, CNES, Thales Alenia Space, EADS Astrium, Ecoles d'ingénieurs de la région, ...
- Mise en place de projets étudiants « EXPRESSO »
 - Acteurs : CNES, Thales Alenia Space, EADS Astrium, INSA, ENSEEIHT, ..

- **Domaine : Communication**

- Organisation de la semaine internationale de l'Espace « Toulouse Space Show » du 22 au 25 avril 2008 à Toulouse autour de 4 événements : les colloques GNSS 2008 et EFTF, les journées des applications spatiales et une exposition sur les applications spatiales
 - Acteurs : Collectivités locales, CNES, MPE, Thales Alenia Space, EADS Astrium, ...
- Organisation d'une journée à Toulouse du Pacte PME
 - Acteurs : CNES, Thales Alenia Space, EADS Astrium, Aerospace Valley, des PME, ...

2) Premières actions à organiser

- Centre commun d'information et de documentation spatial : mise en commun des fonds documentaires non sensibles, de conférences en ligne, ... avec consultation à distance.
 - Acteurs : CNES, Thales Alenia Space, EADS Astrium, écoles, laboratoires, ...

- Institut de prospective spatiale (équipe pluridisciplinaire de prospective) : il s'agit d'initialiser le projet en créant un groupe de projet qui devra définir la mission, les objectifs et les moyens.
 - o Acteurs initiaux : CNES, Thales Alenia Space, EADS Astrium
- Club des PME du spatial pour organiser et structurer le tissu industriel du spatial
 - o Acteurs : Intespace, Magellium, Epsilon, CECILE, Pulsar Innovation, BTS, Boostec, ...
- Un plan spécifique d'actions pour le développement de PME régionales impliquées dans le spatial
 - o Acteurs : Structure de développement local, Collectivités locales, DRIRE, CNES, EADS Astrium, Thales Alenia Space, ...
- Un Plan de Communication avec notamment l'organisation de petits déjeuners « Espace »

Ce plan est signé ce jour 22 Avril 2008 et est suivi de cinq pages de signatures.